

## Séance du 04 Novembre 2024

Le quatre novembre deux mille vingt-quatre, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont rassemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Bruno CORON, Maire.

Date de convocation : 29/10/2024

Date d'affichage : 12/11/2024

Étaient présents : MM CORON Bruno, DUFORT Erik, PACARY Michel, LEPLEY Laurent ; Mme PAISANT Nadège ; M. LECLERC Sébastien ; Mmes LESECQ Marie, LECHEVALLIER Blandine ; M. MARTIN Nicolas ; Mmes GERMAIN Honorine, LEHAIRE Solange, MARIE Dorothée.

Étaient excusées : Mme BARBET Isabelle (procuration M. DUFORT) ;  
Mme NORGUET Catherine (procuration Mme PAISANT).

M. DUFORT, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

### **I. Effacement du réseau Orange route de Dangy (visa 07/11/2024)**

M. le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise SORAPEL de Cerisy-La-Forêt concernant les travaux préparatoires à l'effacement du réseau de télécommunication route de Dangy qui s'élève à 28 121.90 € TTC. En effet, les travaux de génie civil (tranchées et pose du matériel de génie civil) sont réalisés par une entreprise agréée par Orange et non compris dans la proposition d'Orange.

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte le devis présenté par la SORAPEL d'un montant TTC de 28 121.90 € ;
- donne pouvoir au maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

### **II. Rénovation de l'éclairage public dans le bourg APS 098076 (visa 07/11/2024)**

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal l'estimation pour la rénovation de l'éclairage public dans le bourg, suite à la visite diurne.

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 2 100 € HT

Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de CARANTILLY s'élève à 1 470 €.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré :

- décident de la rénovation du réseau d'éclairage public dans le bourg ;
- demandent au SDEM que les travaux soient achevés pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 ;
- acceptent une participation de la commune de 1 470 € ;
- s'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal ;
- s'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM50 si aucune suite n'est donnée au projet ;

- donnent pouvoir à leur Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

### **III. Achat de cavurnes (visa 07/11/2024)**

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à plusieurs décès successifs, la commune se trouvait démunie de cavurnes dans l'espace cinéraire. L'entreprise DESFRICHES a été contactée en urgence pour la fourniture de 3 cavurnes. Le montant s'élève à 720 € TTC les 3.

M. le Maire propose de plus de prévoir l'acquisition d'autres cavurnes afin que les employés communaux les mettent en place prochainement.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, décident en plus des 3 cavurnes déjà fournis, de faire l'acquisition de 4 Cavurnes supplémentaires près de l'entreprise DESFRICHES d'Hambye, pour un montant total de 1680 € TTC et autorise le virement de crédits suivant :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D 2131 (21) : Construction Bâtiment public		1 680 €
D21611 (21) : Biens historiques et culturels immobiliers / Biens sous-jacents	1 680 €	

### **IV. Affaires diverses**

1/ Cérémonie du 11 novembre : Le rassemblement est prévu à 9h Place Pierre L'Orphelin. La cérémonie se déroulera à 9h15 au monument aux morts et sera suivie du verre de l'amitié.

2/ Commission communication : une nouvelle réunion est prévue le 12 novembre à 18h30 à la mairie afin de revoir les articles du prochain bulletin municipal.

3/ Voirie : Une réunion est prévue le 13 novembre à St Martin de Bonfossé entre les 5 communes du groupement et le Conseil Départemental afin de voir si l'opération de voirie groupée est reconduite.

### **V. Espace intergénérationnel : attribution des lots du marché de travaux dans le cadre d'un MAPA (visa 13/11/2024)**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la consultation lancée le 06 septembre 2024, décomposée en 11 lots pour la construction d'un espace intergénérationnel sur la place Pierre L'Orphelin à Carantilly.

La consultation a été clôturée le 15 octobre 2024 à 12h00.

La commission chargée de l'ouverture des plis s'est réunie le 16 octobre 2024 : 32 offres ont été reçues. Toutes ces offres ont ensuite été analysées par l'architecte M. ALOUANE et le cabinet BET LENESLEY. Un classement par lot a été établi selon les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de consultation (à savoir 60% pour le prix des prestations et 40% pour la valeur technique)

Vu l'analyse de ces offres faisant ressortir une liste d'offres économiquement les plus avantageuses;

Considérant que les lots ont reçu des réponses satisfaisantes de la part des entreprises ;

Considérant qu'un lot n'a reçu aucune réponse et est donc infructueux ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

#### **1/ Attribution des lots fructueux**

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes pour les lots désignés, conformément aux critères d'attribution :

Lot n°1 : « Démolitions-Terrassements-VRD-Gros œuvre-Espaces verts » attribué à l'entreprise SARL Laurent GODARD, domiciliée 61 Route du Mesnil 50890 Condé-sur-Vire pour un montant de 159 706.62 € HT.

Lot n°3 : « Couverture ardoise-Etanchéité » attribué à l'entreprise CORBET-GORREGUES, domiciliée 401 Rue Barthélémy Thimmonier 50180 Agneaux pour un montant de 53 917.65 € HT.

Lot n°4 : « Menuiseries extérieures » attribué à l'entreprise SARL STIM, domiciliée ZA Les Crutelles 50480 Sainte Mère Eglise pour un montant de 58 712.53 € HT.

Lot n°5 : « Menuiseries intérieures » attribué à l'entreprise ORQUIN, domiciliée 76 Rue Guillaume Michel 50000 Saint-Lô pour un montant de 28 000.00 € HT.

Lot n°6 : « Plâtrerie-Isolations-Plafonds suspendus » attribué à l'entreprise SARL GAUTIER domiciliée 1 Ter Rue du Pont 50500 Saint-Hilaire-Petiville pour un montant de 36 162.70 € HT.

Lot n°7 : « Carrelage-Faïence » attribué à l'entreprise LENOBLE CARRELAGE domiciliée 16 Rue des Paturettes 50300 Marcey les Grèves pour un montant de 6 675.78 € HT.

Lot n°8 : « Revêtements de sols souples » attribué à l'entreprise SAS BOURGET-MARQUE domiciliée 36 Rue d'Ilkley 50201 Coutances Cedex pour un montant de 5 929.27 € HT.

Lot n°9 : « Peinture-Nettoyage » attribué à l'entreprise GUERIN Peintures domiciliée Rue du Tertre de la Gare 50300 Avranches pour un montant de 6 950.00 € HT.

Lot n°10 : « Electricité-Courants forts-Courants faibles » attribué à l'entreprise LEPELLEY ELECTRICITE domiciliée 2 Rue de la ZA de la Coiterie 50200 Saint-Pierre-de-Coutances pour un montant de 27 950.00 € HT.

Lot n°11 : « Plomberie sanitaire-Chauffage-Ventilation » attribué à l'entreprise SARL BLIN LEMONNIER domiciliée ZA de la Croix au Breton 50450 HAMBYE pour un montant de 35 525.86 € HT (base) auquel il convient d'ajouter la prestation supplémentaire n°1 (ventilation double flux) pour un montant de 23 986.53 € HT.

## **2/Déclaration d'infructuosité du lot sans réponse**

Le lot n°2 « Charpente bois-Bardage bois » pour lequel aucune offre n'a été reçue, est déclaré infructueux.

## **3/ Autorisation de relancer le marché infructueux**


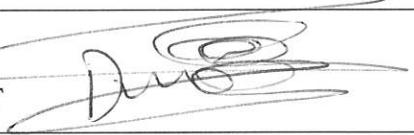
Le conseil autorise M. le Maire à relancer une consultation pour le lot n°2 « Charpente bois-Bardage bois ».

## **4/ Exécution**

La présente délibération sera notifiée aux entreprises retenues et fera l'objet d'un affichage conformément aux dispositions légales en vigueur. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à ce marché.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H30.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	Le Secrétaire, Erik DUFORT 
Michel PACARY	Isabelle BARBET PP M. DUFORT
Laurent LEPLEY	Blandine LECHEVALLIER
Nadège PAISANT	Catherine NORGUET PP Mme PAISANT
Sébastien LECLERC	Nicolas MARTIN
Marie LESECQ	Solange LEHAIRE
Marie LESECQ	Dorothée MARIE